

LOI DE POLYÀ INVERSE (B4, C7)

(20 / 05 / 2020, © Monfort, Dicostat2005, 2005-2020)

La **loi de POLYÀ inverse** est une **loi discrète** définie selon un **schéma d'urne**, ie selon le **schéma probabiliste** suivant.

(i) Dans le même cadre que celui définissant la **loi de POLYÀ**, on extrait au hasard des éléments de Ω en sorte que, cette fois :

(a) si l'élément tiré est d'un type donné (1 ou 2), on le remplace par $R \geq 1$ éléments de même type ;

(b) la suite des tirages s'arrête lorsque $N \geq 1$ (N donné a priori) éléments eg du premier type ont été tirés.

On appelle alors **loi de G. POLYA inverse** la loi du nombre d'éléments du second type ainsi obtenus.

(ii) Cette loi dépend de 4 paramètres (M_1 , M_2 , R , N). De plus, les éléments de chaque type jouent un rôle symétrique.